## DEPARTEMENT DE LA **CHARENTE MARITIME**

# ARRONDISSEMENT **DE ROCHEFORT**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

**COMMUNE DE ROYAN** 

nº 99.127

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 17 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint,

### DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

10 DECEMBRE 1999

10 DECEMBRE 1999

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM.BOISNARD, CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, MME PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

- ETAIENT REPRESENTES : M. MOST représenté par M. LE GUEUT
  - M. HUGENDOBLER représenté par M. BUJARD
  - M. GAVEN représenté par M. CANDAU
  - M. QUENTIN représenté par M. CAU
  - M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
  - M. ANGIBAUD représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON
  - M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY

### ABSENTS - EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents Nombre de Votants : 33

Madame BARRRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS Nº 3/99

**VOTE** : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision modificative de crédits  $N^{\circ}3$  de l'exercice 1999 prenant en compte les opérations pour ordre prévus par la M14 au titre des cessions immobilières et mobilières et d'autres mouvements.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL				
POUR ORDRE				
CESSIONS IMMOBILI	ERES		. 4 120 400	
- 675 01		. 4 120 400	+ 4 132 409	
- 2111 01 - 676 01		+ 4 132 409	. 2 704 266	
- 676 01 - 19 01		+ 2 794 266	+ 2 794 266	
- 023 01		+ 2 /94 200	- 6 926 675	
- 021 01		- 6 926 675	0 920 073	
021 01	=======	========	========	=======
	0	0	0	0
	v	· ·	· ·	Ū
CESSIONS MOBILIERES				
- 675 01			260 711,51	
- 2182 01		188 351,51		
- 2183 01		72 360,00		
- 19 01	199 711,51			
- 776 01				199 711,51
REEL				
- 735 01				61 000,00
- 2182	61 000,00			
	=======	=======		
	260 711,51	260 711,51	260 711,51	260 711,51
FONCTIONNEMENT				
- 673 01 - Titres	annulés		+ 60 000,00	
- 654 01 - Pertes			- 60 000,00	
	uvrables		00 000,00	
- 63512 01 - Tax			+ 100 000,00	
- 7588 01 - Pro				+100 000,00
- 6574 0241 - Subventions			+ 5 000,00	
- 6574 422 - Subv			+ 116 000,00	
- 6574 520 - Subv			+ 5 000,00	
- 73811 01 - Droi	t de mutation			+126
000,00				
			========	=======
000 00			+ 226 00	00,00 +226

000,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 décembre 1999
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS